



## Ville de CHAMALIERES

Conseil Municipal du 18 octobre 2007

### NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

#### I/ ELECTION CANTONALE

Je vous livre les résultats officiels de l'élection cantonale partielle du canton de CHAMALIERES des 23 et 30 septembre derniers.

	Inscrits	votants	exprimés	AMBLARD	BRESSON	NIASME	AUPOIS	JONVAUX	DOUSSET
1 <sup>er</sup> tour	12404	3569	3504	405	1752	737	96	250	264
		28.8%	28.2%	11.60%	50%	21%	2.7%	7.1%	7.5%
2 <sup>eme</sup> tour	12404	3671	3555		2499	1056			
		29.6%	28.7%		70.3%	29.7%			

#### II/ SEMAINE DE LA SECURITE ROUTIERE

De longue date, la ville de CHAMALIERES particulièrement active en matière de sécurité routière participe cette année encore à la semaine de la sécurité routière. Dans ce cadre plusieurs actions se sont et se déroulent encore, cette semaine.

##### **SENSIBILISATION A LA VITESSE A PROXIMITE DES GROUPES SCOLAIRES**

- ☐ La Police Municipale sera présente aux sorties des groupes scolaires avec l'EUROLASER pour présenter aux parents ce système de contrôle de vitesse. Il ne s'agit pas de verbaliser, mais d'expliquer le fonctionnement de cet appareil et de sensibiliser sur les dangers engendrés par la vitesse excessive.

##### **OPERATION A L'ECOLE PAUL LAPIE**

- ☐ Aujourd'hui et demain, une opération proposée par la CRS 48 d'AUBIERE permet aux élèves de tester leurs connaissances théoriques puis de les mettre en pratique sur le circuit installé dans la cour de l'école.

##### **POLICE MUNICIPALE**

- ☐ Durant cette semaine, la Police Municipale est intervenue dans des classes pour évoquer la sécurité routière.

## **GILETS DE SECURITE**

- ☐ 1000 gilets de sécurité fluorescents acquis grâce à une subvention de l'Etat vont être distribués dans les écoles primaires de CHAMALIERES. Cette opération s'élève à 2660 € et la commune dispose d'une subvention d'un montant de 2.000 €.
- ☐ Cette distribution sera effectuée demain dans chaque école.
- ☐ Ces gilets siglés « ville de CHAMALIERES » sont destinés à améliorer la visibilité des enfants lors de leurs déplacements à pieds ou à vélo.

### **III/ RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES**

La Chambre Régionale des Comptes a remis sa lettre d'observation définitive sur la gestion des comptes de la commune.

Ce rapport est parvenu en mairie lundi 15 octobre, aussi, il ne pourra vous être présenté que lors de notre prochain Conseil municipal.

En effet, le Code Général des Collectivités Territoriales stipule que les dossiers intéressant les questions devant être présentées devant le conseil municipal doivent être transmis aux élus 5 jours francs avant la date de la réunion du conseil.

### **IV/ TRAVAUX**

#### **TRANSPORTS COLLECTIFS**

Durant les mois d'août et septembre derniers, le S.M.T.C. a fait aménager, préalablement à la mise en service des lignes 5 et 13, les arrêts bus nécessaires sur l'avenue PASTEUR, l'avenue MONTJOLY, l'avenue Jean JAURES et le boulevard DUCLAUX.

La mise en service de ces lignes a eu lieu début septembre à la satisfaction des utilisateurs. La fréquentation du public sur les nouveaux arrêts montre leur utilité.

Ce même syndicat a réhabilité les bordures des quais bus créées sur l'avenue de ROYAT lors de la construction de la ligne LEO 2000. En effet, les dalles en relief posées à destination des malvoyants, n'ont pas résisté à une mise en œuvre artisanale sur des quais construits à titre de prototype.

Il a donc été nécessaire pour le SMTC de reprendre ces bordures en totalité avec des matériaux plus appropriés.

#### **CARREFOUR DES MARTYRS**

Les services municipaux procèdent actuellement à un petit aménagement de la jardinière du monument des martyrs afin de créer un emplacement destiné à recevoir l'urne contenant les cendres de déportés du camp de BUCHENWALD.

Cet aménagement sera terminé pour la fin du mois. Il restera à fixer la date de la cérémonie officielle avec le Président de l'Association des Déportés et Internés Résistants et Patriotes du Puy de Dôme pour la mise en place de cette urne.

## **TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE GAZ**

Durant la période des vacances scolaires d'été, l'entreprise BONGARD-BAZOT, pour le compte de *Gaz de France*, a continué la mise en place d'une canalisation haute pression dans la traversée de la ville. Le carrefour EUROPE, l'avenue Aristide BRIAND, l'avenue des Thermes ont été le siège d'importants travaux entraînant des restrictions de circulation.

Lors des prochaines vacances scolaires de Toussaint, des raccordements seront réalisés devant l'école maternelle MONTJOLY, après la mise en place d'un poste de régulation dans la cour des Services Techniques. Ces derniers travaux achèveront le renforcement de la desserte en gaz de la partie Ouest de l'agglomération et de notre commune en particulier.

A noter enfin l'installation, toujours aux services techniques municipaux, d'un poste de GNV (gaz naturel vert) pour nos véhicules équipés de ce carburant. Cette réalisation entrant dans le cadre de notre politique en direction du développement durable.

## **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES RESEAUX HAUT DEBIT PAR CLERMONT-COMMUNAUTE NETWORKS**

Depuis le début du mois de juin, d'importants travaux de terrassement ont été réalisés afin de mettre en place le réseau haut débit dont la société *Clermont-Communauté Networks* est concessionnaire.

Outre les inconvénients de circulation, ces travaux ont mis un peu plus à mal les chaussées, malgré les reprises effectuées sur les revêtements. Boulevard BERTHELOT, lors de ces travaux, un incident sur le chantier a même eu pour conséquence de priver l'ensemble du quartier d'électricité, un câble d'alimentation ayant été coupé.

Les voies suivantes ont été touchées : la contre allée et le boulevard BERTHELOT, l'avenue de ROYAT, l'avenue des Thermes, l'avenue de la gare, la rue LABRUYERE, le boulevard GAMBETTA, la rue de Bellevue, l'avenue Jean JAURES, la rue H. CHATROUSSE, les rues DESAIX et Amélie MURAT, l'avenue de Fontmaure, l'avenue Aristide Briand.

Le haut débit est principalement destiné à améliorer la sûreté et la rapidité des liaisons Internet pour les industriels, les activités tertiaires, les collectivités, les opérateurs de réseau.

Dans un deuxième temps, les particuliers pourront l'utiliser par l'intermédiaire des opérateurs de réseaux.

## TRAVAUX SUR LA VOIRIE ET REFECTION DE REVETEMENTS

### VOIRIE DEPARTEMENTALE :

Du 9 au 20 juillet, le Conseil Général a procédé à la réfection du revêtement des voies : avenue R. BERGOUGNAN et avenue VOLTAIRE, entre le rond point boulevard BERTHELOT et la fontaine de l'avenue Joseph CLAUSSAT. Un peu plus tard, du 15 au 23 août, celui de l'avenue Thermale, entre le carrefour avec l'avenue de VILLARS et l'avenue de ROYAT. La commune a pris en charge la réfection des regards d'assainissement, des bordures de trottoirs et caniveaux détériorés.

Concernant la prise en charge par le Conseil Général d'une partie des travaux de réfection de l'avenue Paul BERT, une réunion est programmée le 25 ou 26 octobre entre la commune et les services du Conseil Général sous l'égide de notre Conseiller Général.

### VOIRIE COMMUNALE

#### . CARREFOUR RUE DU SABLE D'ETAMPES, AVENUE DE LA PREMIERE ARMEE FRANÇAISE RHIN ET DANUBE :

Un aménagement spécifique a été réalisé pour réduire la vitesse des automobilistes empruntant la rue du SABLE D'ETAMPES. Des îlots ont été construits pour canaliser et dévier les axes de circulation qui perdent leur priorité dans le carrefour. Un mur végétalisé a été édifié pour raccorder le dénivelé entre la chaussée et le terrain utilisé pour l'installation des cirques.

#### . RUE ERNEST RENAN :

Les entreprises travaillant pour les concessionnaires de réseaux E.D.F. et Câble ont réalisé les raccordements des propriétés riveraines durant les mois de juillet et août. Après une période d'interruption due à l'indisponibilité des entreprises, *la SACER* a engagé la phase finale de construction des trottoirs, à la suite de quoi, il sera procédé à la réfection du revêtement de la chaussée. L'achèvement de cette tranche est prévu fin janvier 2008.

#### . AVENUE DES THERMES :

Dans la partie haute de cette avenue, nous réalisons actuellement un élargissement du trottoir à partir du square SAINT-VICTOR au droit du parking de la ville de ROYAT utilisé par le Casino afin d'améliorer la circulation des piétons et réduire, à la demande des riverains, les possibilités de stationnement intempestif.

#### . BOULEVARD PAUL CEZANNE :

Au terme du chantier précédent, *la SACER* se déplacera boulevard Paul CEZANNE pour réaliser un aménagement ponctuel au carrefour avec la rue Mary CASSATT. Cet aménagement a pour objectif de réduire la vitesse des automobilistes empruntant cette portion de ligne droite.

. AMENAGEMENT DE SECURITE POUR LES PIETONS AVENUE DE ROYAT :

Dans le courant du mois de novembre seront mis en place des feux tricolores pour faciliter le passage des piétons traversant l'avenue de ROYAT à proximité de l'entrée de l'établissement thermal.

## CONSTRUCTION IMMEUBLE « LES TERRASSES DE MONTJOLY »

Après la pose de la première pierre le 12 juillet dernier, les travaux de construction de l'immeuble « *LES TERRASSES DE MONTJOLY* » ont véritablement débuté en septembre. Les fondations spéciales par pieux ont été réalisées. L'entreprise *SOREBAT* procède actuellement aux travaux de gros œuvre.

## AMENAGEMENT SENTIER DE DECOUVERTE DANS LA FORET DU COLOMBIER

Dans le prolongement de la signature de la convention d'animation de la charte forestière, le 22 juin 2006, dont le programme d'action comporte la réalisation d'un sentier de découverte au travers de la forêt du Colombier, et après plusieurs réunions de concertation, l'O.N.F. a fait procéder au dégagement des bois enchevêtrés et aménage le sentier dans les pentes et vallons surplombant le lycée.

Cet aménagement permet désormais, à partir du parking du boulevard Paul CEZANNE, de créer plusieurs circuits de randonnées dont le sentier de découverte.

Le parcours de ce dernier, d'une durée d'environ 1H20, sera jalonné de panneaux d'information sur la faune, la flore, la géologie et l'archéologie à l'attention des randonneurs.

### V/ RENTREE SCOLAIRE

Aucun problème n'a marqué cette rentrée scolaire. Les effectifs sont les suivants

#### Maternelles

	<i>Chamaliérois</i>	<i>Non chamaliérois</i>	<i>Total</i>
Jules FERRY	137	21	158
MONTJOLY	88	15	103
Paul LAPIE	91	25	116
Sainte-THECLE	43	75	118
<b>TOTAL</b>	<b>359</b>	<b>136</b>	<b>495</b>

#### Primaires

	<i>Chamaliérois</i>	<i>Non chamaliérois</i>	<i>Total</i>
Jules FERRY	223	64	287
MONTJOLY	114	36	150
Paul LAPIE	156	75	231
Sainte-THECLE	104	191	295
<b>TOTAL</b>	<b>597</b>	<b>366</b>	<b>963</b>

### Collège

	<i>Total</i>
T. de CHARDIN	693
Sainte-THECLE	522
<b>TOTAL</b>	<b>1215</b>

### Lycée

	<i>Total</i>
Lycée polyvalent	1043
Sainte-THECLE	528
<b>TOTAL</b>	<b>1571</b>

Dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant, comme chaque année, de nombreuses activités, financées par la commune, sont proposées aux élèves des écoles chamaliéroises.

Il faut noter cette année, les nouveaux locaux de l'école primaire SAINTE-THECLE, place des Sarrazins. Le coût de cette opération s'est élevé à 1.300.000 € intégralement financée par l'OGEC de SAINTE THECLE. Durant la période des travaux, par convention, la commune a mis à disposition de cette institution un local, rue du Bosquet.

Enfin, comme chaque année, la période estivale a été mise à profit pour effectuer des travaux dans les groupes scolaires afin d'améliorer le confort des élèves et enseignants et leur procurer de bonnes conditions de travail. Cette année, en plus de ces travaux, un effort particulier a été consenti pour moderniser les réseaux et postes informatiques dans les écoles primaires.

## VI/ TELETHON

Le TELETHON, version 2007, se déroulera les 7 et 8 décembre prochains. Cette année encore nous renouvellerons notre partenariat avec la Poste en soutenant leur action pour collecter des fonds.

Le samedi 8 décembre vers 17H00, les postiers envisagent de se regrouper au centre courrier de CHAMALIERES pour rejoindre la place de JAUDE à CLERMONT-FERRAND (podium France 3 TELETHON) en faisant une halte à l'Hôtel de Ville de CHAMALIERES.

Pour mémoire les facteurs et guichetiers de la Poste de CHAMALIERES ont récolté 4.800 € en 2005 et 5.000 € en 2006. Gageons que cette collecte soit encore plus importante en 2007.

## VII/ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le nouveau conseil municipal sera élu le 16 novembre prochain et installé officiellement à 14H30.

A la suite de cette première réunion du conseil des jeunes, un arbre offert par le Conseil Général sera planté dans le Parc MONTJOLY.

## VIII/ FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Nous avons accueilli en juillet le jury régional du concours des villes et villages fleuris.

Cette visite a permis aux membres de ce jury d'apprécier et d'évaluer les réalisations de notre commune dans le cadre du fleurissement et de l'embellissement du cadre de vie. Ainsi, pour CHAMALIERES, à l'issue de cette visite, le président du jury du concours régional des villes et villages fleuris a, par courrier, indiqué :

*«Le jury a visité avec un grand intérêt le jardin pédagogique de la « Chouette » réalisé dans le parc MONTJOLY qui s'inscrit dans une logique de valorisation de plantations et d'aménagements soucieux d'une protection environnementale. Le jury a apprécié la politique communale de gestion de l'eau et sa mise en valeur dans les aménagements urbains réalisés (fontaines, cascades, murs d'eau, ...), ainsi que la politique d'utilisation raisonnée et maîtrisée des produits phytosanitaires. L'ensemble de ces réalisations traduit la volonté locale résolument inscrite dans le développement durable. Toutefois, le jury a émis les observations ci-après :*

- Favoriser le volume et l'originalité dans le choix des végétaux présents dans les massifs fleuris
- Eviter la taille stricte des massifs arbustifs
- Renforcer l'entretien dans les espaces fleuris
- Initier une politique de gestion durable de l'arbre. »

Fort de ces constats et recommandations, je vous réaffirme notre volonté de mettre en œuvre une politique de fleurissement et d'embellissement qui nous permette d'obtenir une troisième fleur et surtout qui conforte l'excellence du cadre de vie chamaliérois.

## FEERIES D'AUTOMNE

Entre le 12 et le 16 novembre, une animation originale est proposée dans le parc MONTJOLY sur le thème de la feuille. Cette « féerie d'Automne » organisée par nos services (espaces verts et développement durable) a pour objectif, au travers d'animations culturelles, poétiques, artistiques et écologiques, de sensibiliser les enfants à l'environnement et plus spécialement à la place de l'arbre dans notre quotidien. Ainsi durant cette semaine se succéderont : réalisation d'œuvres artistiques éphémères en feuilles, exposition photos, écriture de poèmes, défilé en costume de feuilles, animation musicale.

## IX/ COMPLEXE SPORTIF CLAUDE WOLFF

Cet équipement a été inauguré le 18 octobre dernier. Il est dorénavant, à la satisfaction des sportifs, utilisé par le club de football, le club d'athlétisme et des amateurs de course à pied.

Un gardien a été recruté pour surveiller et gérer ce complexe sportif.

Pour l'heure, la Fédération Française de Football n'a pas officiellement homologué le terrain. La procédure interne à cette fédération étant particulièrement lourde et longue. Dans les prochains jours néanmoins, cette homologation deviendra effective, et notre club de football, dont on souligne en ce début de saison les bons résultats, pourra évoluer sur ce terrain.

## **X/ FETES ET CEREMONIES**

- ▣ Spectacle de fin d'année pour les écoles, les enfants du personnel et les personnes du troisième âge : Mercredi 19 décembre 2007 à 14H00 et 16H00 au gymnase CHATROUSSE.
- ▣ Réception et vœux aux nouveaux chamaliérois : Jeudi 10 janvier 2008 en Mairie.
- ▣ Réception et vœux aux associations : lundi 14 janvier 2008 à 19H00 au gymnase CHATROUSSE.
- ▣ Réception et vœux aux forces économiques de la commune : jeudi 17 janvier 2008 à 19H00 salle du Carrefour Europe.
- ▣ Vœux au personnel communal : vendredi 25 janvier 2008 au gymnase CHATROUSSE.